

La version française suit le texte anglais.



News Release

News Release

Standing Committee on Government Operations Postpones Planned Consultation on Carbon Tax Bills

(Yellowknife) June 7, 2019. The Standing Committee on Government Operations has postponed its planned travel and community consultations on *Bill 42 – An Act to Amend the Petroleum Products Tax Act* and *Bill 43 – An Act to Amend the Income Tax Act*. Together, these Bills propose the legislative changes required for the GNWT’s implementation of the NWT Carbon Tax.

The Standing Committee was scheduled to hold meetings in Fort Providence and Hay River (June 11), Yellowknife (June 13) and Inuvik (June 17).

On Wednesday June 5th, the Honourable R.C. McLeod, Minister of Finance announced in the Legislative Assembly that implementation of this tax is being delayed to September 1, 2019. As the Minister indicated, the GNWT intends to implement a made-in-the-North approach, rather than being subjected to the federal backstop. Committee is disappointed that the Minister did not provide the public with further details about how the GNWT’s approach will work, how it will impact NWT residents and businesses, and how it differs from the federal backstop.

Committee anticipates that there will be a great deal of interest from NWT residents on the upcoming tax, how it will be applied to residents and businesses, and what impacts it will have on the NWT’s greenhouse gas emissions. Committee wants to ensure it can respond to the public’s questions, so that it can obtain meaningful input from NWT residents. Committee has opted to postpone its consultations until additional information has been received from government that can be shared with the public.

Mr. Kieron Testart, Chair of the Standing Committee noted “The unfortunate reality is that the details of the government’s program are not contained in Bills 42 and 43. These bills simply establish the authority for the government to act. The specifics of the

NWT Carbon Tax will be set out in the regulations. Committee will work with the Minister over the coming weeks to obtain further information that may be shared with the public.”

Committee must report on its review of Bills 42 and 43 when the House resumes sitting on August 12, 2019. Committee intends to complete its consultation on the NWT Carbon Tax bills prior to that date. Once finalized, revised travel dates will be published on the Legislative Assembly website.

For more information, please contact:

Jennifer Franki-Smith

Committee Clerk

Northwest Territories Legislative Assembly

P: (867) 767-9130 ext. 12009

E: Jennifer_franki-Smith@gov.nt.ca

Le Comité permanent des opérations gouvernementales a reporté ses consultations communautaires prévues au sujet des projets de loi entourant la taxe sur le carbone

(Yellowknife), le 7 juin 2019 — Le Comité permanent des opérations gouvernementales a reporté ses consultations communautaires prévues au sujet du projet de loi 42 – *Loi modifiant la Loi de la taxe sur les produits pétroliers* et du projet de loi 43 – *Loi modifiant la Loi de l’impôt sur le revenu*. Ensemble, ces projets de loi constituent les modifications législatives nécessaires à la mise en œuvre de la taxe sur le carbone aux Territoires du Nord-Ouest par le GTNO.

Le Comité permanent devait tenir des réunions à Fort Providence et à Hay River (le 11 juin), à Yellowknife (le 13 juin) et à Inuvik (le 17 juin).

Le mercredi 5 juin,, le ministre des Finances, R. C. McLeod, a annoncé à l’Assemblée législative que la mise en œuvre de cette taxe était reportée au 1^{er} septembre 2019. Comme le ministre l’a indiqué, le GTNO a l’intention d’adopter une approche axée sur le Nord plutôt que de se soumettre aux mesures proposées par le gouvernement fédéral. Le Comité est déçu que le ministre n’ait pas fourni au public plus de détails sur l’approche que le gouvernement territorial souhaite entériner, sur les répercussions

qu'elle aurait sur les résidents et les entreprises ténoises, et sur les différences entre cette approche et celle proposée par le gouvernement fédéral.

Le Comité anticipe que les résidents des Territoires du Nord-Ouest s'intéresseront vivement à cette taxe à venir, à son application aux résidents et aux entreprises du Nord et aux effets qu'elle aura sur les émissions de gaz à effet de serre des Territoires du Nord-Ouest. Le Comité veut s'assurer qu'il peut répondre aux questions du public afin d'obtenir une rétroaction significative des Ténos. Le Comité a décidé de reporter ses consultations communautaires jusqu'à ce que le gouvernement lui ait fourni des informations supplémentaires pouvant être communiquées au public.

Le président du Comité permanent, M. Kieron Testart, précise que « malheureusement, les projets de loi 42 et 43 ne révèlent pas les détails du programme du gouvernement. Ces projets de loi confèrent simplement au gouvernement le pouvoir d'agir. Les détails de la taxe sur le carbone des Territoires du Nord-Ouest seront précisés dans les règlements d'application. Le Comité travaillera avec le ministre au cours des prochaines semaines pour obtenir de plus amples renseignements qui pourront être communiqués au public ».

Le Comité doit déposer son rapport sur les projets de loi 42 et 43 orsque l'Assemblée reprendra ses travaux, le 12 août 2019. Le Comité prévoit terminer ses consultations au sujet de la taxe sur le carbone des TNO avant cette date. Une fois arrêtées, les dates choisies pour les consultations communautaires seront publiées dans le site Web de l'Assemblée législative.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jennifer Franki-Smith
Greffière du comité
Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-767-9130, poste 12009
Courriel : Jennifer_franki-Smith@gov.nt.ca